

AFSCHRIFT TAX & LEGAL

We assist, We defend, We innovate

Une vraie réforme fiscale : que devrait-elle prévoir ?

Par Typhanie AFSCHRIFT

Professeure ordinaire ém. à l'Université Libre de Bruxelles

Présidente de l'Executive Master en Gestion Fiscale (Solvay Brussels School of Economics and Management)

Avocate aux Barreaux de Bruxelles et Anvers, inscrite aux Barreaux de Fribourg, Genève, Lausanne, Luxembourg, Madrid et Tel Aviv

AFSCHRIFT TAX & LEGAL

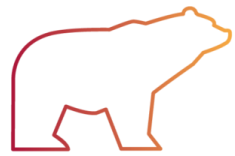
Brussels – Antwerp – Fribourg – Geneva – Lausanne – Luxembourg – Madrid – Tel Aviv

www.afschrift.com



I. L'échec de la réforme Van Peteghem

- La réforme fiscale du Ministre des Finances a échoué.
 - > Projet de juillet 2022 : écarté.
 - Projet de phasage en plusieurs étapes : idée de voter la première étape sans savoir ce que seront les suivantes : rejet dès la première phase.



En revanche, le ministre a fait voter quelques réformes ponctuelles :

- droits d'auteur;
- et surtout procédure fiscale.

Toujours dans le sens voulu par l'administration.



Les raisons de cet échec

- Majorité politique hétéroclite en conflit sur presque tous les sujets;
- Aucune vraie ambition commune;
- Concentration des problèmes sur les recettes, puisqu'on refuse de toucher aux dépenses (d'où : toute réduction d'impôt pour les uns implique un supplément d'impôt pour d'autres).



II. Plusieurs conceptions d'une autre réforme

On peut imaginer plusieurs bases de réflexion différentes.

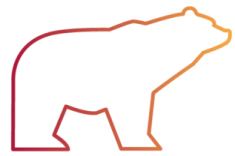
1) Chercher un système fiscal « *idéal* » :

- Un objectif de très long terme;
- Sans aucune chance d'être retenu à court terme;
- Mais qui peut guider une réflexion (III. ci-dessous).



2) Une réforme qui pourrait peut-être être possible avec une nouvelle majorité :

- Avec d'autres priorités;
- Et d'autres méthodes;
- S'il existe une volonté commune formant une majorité suffisante (IV. ci-dessous)



3) Une réforme avec une majorité semblable à celle qui soutient le gouvernement actuel.

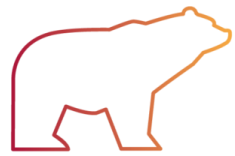
(V. ci-dessous)



III. Proposition d'un système fiscal « idéal »

Points de départ :

- Accepter de remettre en cause les deux colonnes du budget (recettes et dépenses);
- Faire sauter le tabou de l' « *l'Etat Providence* »;
- Comprendre autrement la progressivité.



- Il n'est pas normal que la Belgique soit un des pays les plus taxés au monde ...
- Et que 20 % de la population vive sous le seuil de pauvreté.



Dépenses actuelles

- 279 milliards en 2021
- 300 milliards

Répartition

| | | | |
|--|------|---|------|
| - Protection sociale : | 38 % |] | 54 % |
| - Santé : | 16 % | | |
| - Affaires économiques (dont subsides) | 13 % | | |
| - Administration : | 13 % | | |
| - Enseignement : | 11 % | | |
| - Solde (y compris 3% et défense 2%) | 9 % | | |



Que faut-il réduire ?

- La sécurité sociale publique doit mieux protéger ceux qui en ont besoin; pas redistribuer les revenus de toute la population; une partie doit être privatisée.
- les subsides aux entreprises devraient être supprimés, moyennant réduction de l'impôt des sociétés.



- l'administration coûte trop cher (à Bruxelles, 38 % de l'emploi est « *public* »).

Ces 3 postes représentent les 80 % du budget. En les réduisant d'1/5, elle représenterait une économie de 60 milliards et une réduction d'impôt correspondante.



Flat tax

L'impôt des personnes physiques pourrait être perçu, sous forme d'une flat tax.

Un taux de 18 % serait suffisant pour couvrir les dépenses.

Avec un minimum imposable de 20.000 € (pas d'impôt en dessous de ce montant).



Et une suppression de dépenses fiscales et exonérations

(y compris les plus-values qui seraient taxables dans la mesure où elles dépassent le taux d'inflation).

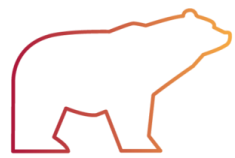


Est-ce injuste ?

- Non
- Dans le système actuel, pratiquement toutes les personnes qui travaillent sont soumises à un taux marginal de 40 à 50 %.
- Le relèvement du minimum imposable crée aussi une progressivité.



L'impôt des sociétés serait réduit à 15 % pour toutes les sociétés
(en contrepartie de la suppression des subsides).



Avantages

- Simplicité;
- Réduction très sensible de la fraude et de l'évasion fiscale;
- Système attrayant pour les entreprises et les travailleurs.



Mais cela ne se fera pas

Parce que :

- conservatisme des esprits;
- intérêts particuliers et droits acquis (fonction publique, entreprises subsidiées, allocataires, ...).



IV. Idée d'une réforme peut-être un peu plus réaliste (avec une autre coalition)

Il faut réduire les dépenses – lutter contre la pauvreté.

Quant aux dépenses : on peut mieux « *cibler* » les réformes en sécurité sociale pour qu'elle profite aux plus pauvres.

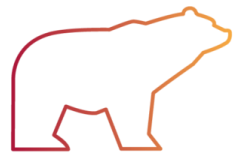
Et introduire un moratoire dans les engagements avec la fonction publique.

Et réduire les subsides aux entreprises.



Ce n'est que politiquement possible que moyennant une réforme de l'Etat.

Permettre aux régions de fixer leur propre barème à l'impôt des personnes physiques (au moins), et si possible à l'impôt des sociétés.



Créer une concurrence fiscale entre Régions (modèles : USA, Suisse, ...).

Pour les forcer à réduire l'impôt et ... réduire les dépenses.



Quels impôts faut-il réduire ?

1) L'IPP :

- Augmenter le minimum imposable;
- Réduire tous les taux de taxation (ne pas oublier les cadres).



2) L'ISOC :

Réduire le taux pour toutes les entreprises

(toujours moyennant suppression de subsides – mais ils sont le plus souvent régionaux).



Création de nouvelles ressources :

- Privatisations (La Poste, Proximus, chemins de fer, holdings régionaux);
- Vendre des infrastructures (autoroutes qui deviendraient à péage : les utilisateurs supportent les coûts).



VI. Que faire avec une majorité semblable à celle au pouvoir ?

Rien.



CONCLUSION

AFSCHRIFT TAX & LEGAL

Brussels – Antwerp – Fribourg – Geneva – Lausanne – Luxembourg – Madrid – Tel Aviv

www.afschrift.com